

25 et 26
juin 2018

D'autres dates
peuvent être
proposées

Université

de Strasbourg

MONTER ET GÉRER UN PROJET TRANSFRONTALIER INTERREG

■ **OBJECTIFS** : L'UE soutient la coopération transfrontalière à travers les programmes INTERREG qui disposent de moyens financiers importants et sont donc intéressants pour les acteurs situés dans des zones frontalières. Comme tout programme de l'UE, ils présentent toutefois des règles qu'il est nécessaire de connaître pour les utiliser de façon optimale.

■ **DURÉE** : 2 jours ■ **Tarif** : 400€/jour

Renseignements et inscriptions : iep-strasbourg-fc@unistra.fr



Responsable scientifique : Birte **WASSENBERG**, Professeur des Universités en Histoire contemporaine, Sciences Po Strasbourg

A la fin de la formation, les participants :

- Seront capables d'identifier si leur idée de projet peut rentrer dans le cadre d'un programme INTERREG transfrontalier, ou comment faire en sorte que ce soit le cas le cas échéant ;
- Sauront comment monter un projet transfrontalier dans le cadre d'un programme INTERREG ;
- Seront capables de gérer les fonds européens obtenus dans le respect des règles et procédures applicables ;
- Sauront animer le partenariat transfrontalier et gérer les aspects interculturels de leur coopération transfrontalière.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- 1. Le programme INTERREG, partie intégrante de la Politique de cohésion de l'UE : les projets transfrontaliers doivent en respecter les règles et principes (stratégie Europe 2020, Orientations stratégiques communautaires, programme opérationnel, ...).
- 2. Monter un projet transfrontalier : identifiez les étapes de montage d'un projet, depuis l'idée jusqu'au dépôt du formulaire de demande de fonds communautaires (y compris les aspects interculturels avec vos partenaires transfrontaliers), les procédures d'appels à projets, les thématiques couvertes, les logiciels de dépôt en ligne, etc.
- 3. Les règles d'éligibilité des dépenses (par type de dépenses).
- 4. Gérer les fonds européens obtenus : de la convention de financement au versement du solde de la subvention communautaire, en passant par les contrôles, découvrez toutes les étapes de la vie d'un projet européen et identifiez les points-clés qui facilitent sa mise en œuvre, y compris la communication obligatoire et l'évaluation des résultats obtenus.

MÉTHODE

Apport de connaissances à travers une présentation illustrée par de nombreux exemples de projets cofinancés ces dernières années par les programmes de l'UE.

PUBLICS VISÉS

La formation couvre tous les programmes INTERREG transfrontaliers français et s'adresse aux personnes :

- Souhaitant monter un projet transfrontalier dans le cadre d'un programme INTERREG français.
- En charge de gérer un projet récemment accepté et qui vient de / va démarrer.
- En charge de l'information aux porteurs de projet des programmes INTERREG transfrontaliers et de leur accompagnement.

PRÉ-REQUIS

Avoir une idée de projet transfrontalier.

INTERVENANTE

- Anne **ROUESSARD** (Europeanne.eu)
Formatrice et consultante en financements de l'UE, avec plus de 15 ans d'expérience dans ce domaine